

Vaccin contre la grippe H1N1 : recommandations sur les doses

S'INFORMER, C'EST SE PROTÉGER

CATÉGORIE	RECOMMANDATION POSOLOGIQUE
Enfants âgés de 0 à 5 mois	L'administration du vaccin contre la grippe H1N1 n'est pas autorisée.
Enfants âgés de plus de 6 mois à moins de 3 ans	Deux (2) demi-doses de vaccin avec adjuvant L'intervalle entre les deux demi-doses doit être d'au moins 21 jours.
Enfants âgés de 3 à 9 ans - <i>Enfants en santé</i>	Une (1) demi-dose de vaccin avec adjuvant, pour l'heure**
Enfants âgés de 3 à 9 ans - <i>Enfants atteints de problèmes de santé chroniques</i>	Deux (2) demi-doses de vaccin avec adjuvant L'intervalle entre les deux demi-doses doit être d'au moins 21 jours.
Personnes en santé âgées de 10 à 64 ans	Une (1) dose de vaccin avec ou sans adjuvant
Personnes dont le système immunitaire est affaibli et personnes âgées de 65 ans et plus	Une (1) dose de vaccin avec adjuvant
Personnes âgées de 65 ans et plus	Une (1) dose de vaccin avec adjuvant
Femmes enceintes	Une (1) dose de vaccin sans adjuvant
Femmes enceintes - <i>Grossesse de plus de 20 semaines</i>	Dans les cas où le vaccin sans adjuvant n'est pas offert et que les taux de grippe H1N1 dans la collectivité sont élevés ou en croissance, il est recommandé d'offrir aux femmes enceintes de plus de 20 semaines de leur administrer une (1) dose de vaccin avec adjuvant.
Femmes enceintes - <i>Femmes enceintes atteintes de maladies chroniques graves</i>	Dans les cas où le vaccin sans adjuvant n'est pas offert et que les taux de grippe H1N1 dans la collectivité sont élevés ou en croissance, il est recommandé d'offrir aux femmes enceintes atteintes de maladies chroniques graves de leur administrer une (1) dose de vaccin avec adjuvant.

* Un adjuvant est une substance qui est ajoutée à un vaccin pour stimuler la réponse immunitaire. Il contient une huile naturelle (appelée squalène), de l'eau et de la vitamine E.

** Ces recommandations peuvent être mises à jour lorsque de nouvelles données deviennent disponibles.

COADMINISTRATION

- Le vaccin contre la grippe H1N1 peut être administré en même temps que le vaccin contre la grippe saisonnière et d'autres vaccins.
- Si plus d'un vaccin est administré, il est recommandé de choisir des membres différents.
- Si le vaccin n'est pas administré en même temps qu'un autre vaccin, il n'y a pas d'intervalle minimal requis entre le vaccin contre la grippe H1N1 et d'autres vaccins.
- Ces recommandations sont conformes au Guide canadien d'immunisation.

Pour en savoir plus, consultez www.combattezlagrippe.ca ou composez le 1 800 O-Canada (1-800-622-6232) (ATS 1-800-926-9105)



Agence de la santé
publique du Canada

Public Health
Agency of Canada

Canada